



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

L'élu chef de service est une impasse. Le cadre prenant seul des décisions est une impasse. Entre les deux, une ligne de crête existe et doit être atteinte.

Pour cela, une réflexion globale doit être conduite en associant l'équipe municipale et les directions de services.

Chacun dans son rôle, à l'aise dans ses prérogatives, doit pouvoir se situer dans le processus décisionnel avec, comme finalité commune, l'intérêt général.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Définir précisément les responsabilités, se mettre à la place de l'autre.
- Comprendre le processus décisionnel et ses enjeux.
- De la théorie à la pratique, décliner les notions présentées en fonction des réalités vécues.

PROGRAMME

De la politique publique à l'action locale

- Définition de l'intérêt général
- Principes régissant les relations entre l'administration et les usagers
- Citoyen, Contribuable, Consommateur : la règle des 3 C

Rôle et attentes des cadres et des élus

- Schéma des relations entre les parties prenantes de l'intérêt public local
- Attentes des cadres vis-à-vis des élus et réciproquement Synthèse et positionnements aux différents stades de la prise de décision

Être élu : se mettre de l'autre côté de l'écharpe

- Les différents mandats : leurs attributions, leur légitimité
- Zoom sur le rôle et le fonctionnement du cabinet
- Des attentes et des besoins variés : impacts sur le positionnement des cadres

La prise de décision dans les collectivités territoriales

- Définition du principe de gouvernance
- Les 5 étapes de la prise de décision
- Les acteurs émergents et l'innovation dans la prise de décision

Synthèse sur le processus décisionnel

- Le mythe de la décision rationnelle
- Typologie des décisions possibles selon le contexte, le degré de récurrence et les publics mobilisés
- Les modèles théoriques de décision et leurs applications



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891